

PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AUX URPS Orthophoniste-Pays de la Loire

Collège unique

RÉSULTATS		du 31/03/2021 à 12h00		au 07/04/2021 à 12h00	
Y a-t-il eu carence de candidatures : (cocher)		<input checked="" type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui	Nombre de listes présentées: L = 1	
A. Nombre d'électeurs inscrits	A = 1 218			Nombre de sièges à pourvoir : p = 9	
B. Nombre de votants	B = 434			Quotient électoral (2 décimales) : G	
C. Bulletins blancs ou nuls	C = 7			$G = \frac{D}{P} = \frac{427}{9} = 47,44$	
D. Suffrages valablement exprimés (B - C)	D = 427				

Sexe H ou F	Nom des syndicats	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation du syndicat telle qu'elle figure dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste V	Nombre de sièges attribués à chaque liste selon la règle du quotient $K = \frac{V}{G}$	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne : pour chaque liste inscrire successivement les valeurs du rapport $\frac{V}{K+1}$ jusqu'à l'attribution de tous les sièges (2 décimales)	ÉLUS porter la mention "Élu" ou "Élue"	Nombre d'élus par liste	NOMS ET PRÉNOMS des candidats groupés par liste (sauter une ligne entre chaque liste). Le nom des candidats élus sera souligné
	1 FNO	Fédération Nationale des Orthophonistes	427				9	
F				9		Élue		<u>BARRE JUSTINE CHARLOTTE</u>
F				9		Élue		<u>JEANNIN (BENARD) ELSA LINE MAITE</u>
F				9		Élue		<u>CABAL JULIE GERALDINE</u>
F				9		Élue		<u>VIVES (FRANCOIS) MARIE-ANNE HELENE RAYMONDE</u>
H				9		Élu		<u>DEGUIS JEAN-FRANCOIS STEPHANE</u>
F				9		Élue		<u>DEHETRE ANNE</u>
H				9		Élu		<u>HENRY GAEL YVES NOEL</u>
F				9		Élue		<u>MARTINAGE VALERIE</u>
F				9		Élue		<u>MARIE (MARIE-MOREAU) BEATRICE</u>
H								<u>PILLET ALEXANDRE PIERRE ALBERT</u>
F								<u>ROY STEPHANIE</u>

CONTESTATIONS / RECLAMATIONS